

réussit à obtenir les \$100 par mois dont il parle. Le Comité tirera peut-être quelque consolation à savoir qu'il n'y a pas eu entente préalable entre les diverses organisations. Bien que l'on ait présenté des recommandations qui se ressemblaient beaucoup, on y est arrivé indépendamment. Le fait que nous recommandons une allocation d'impotence de \$1,400, et vous, de \$1,200, est peut-être une preuve que nous nous préoccupons particulièrement de ceux pour lesquels vous avez plaidé avec tant d'éloquence.

Le PRÉSIDENT: Merci, général Price. Je vous assure tous que nous avons fait comparaître ces deux organisations ensemble parce que le temps nous manquait, mais je crois que la chose s'est avérée très bonne puisque nous avons réussi. Je crois que tous voudront entendre quelques mots de notre nouveau ministre, le brigadier Gregg, V.C.

L'hon. M. GREGG: Monsieur le président et messieurs, je ne veux que faire savoir à Basil Price, à Eddie Baker et à leurs camarades ici présents ce matin, combien j'apprécie qu'ils soient venus, d'abord, et qu'ils aient présenté les mémoires soignés et sensés dont ils nous ont donné lecture. Je déclare ceci en qualité de simple membre de votre Comité tout autant que comme Ministre des Affaires des anciens combattants.

Le PRÉSIDENT: Vous ne pouvez être simple soldat dans cette armée-ci.

L'hon. M. GREGG: À cette déclaration, j'aimerais ajouter, en réponse à certaines questions posées ce matin, qu'aucun article au programme du gouvernement n'a reçu autant d'attention que les sujets ici discutés ce matin. Quelques mots du dernier mémoire, celui de la *Canadian Pensioners Association*, lu par le juge McDONAGH, m'ont particulièrement impressionné: "les taux gelés depuis plus d'un quart de siècle". Telle a été en effet la situation. On y a dépensé beaucoup de chaleur durant ce quart de siècle, mais la situation n'a pas changé. On a au moins essayé de briser la glace, et, pendant que vous allez poursuivre votre travail avec ce Comité, je puis vous assurer que votre ministre et le gouvernement vont accorder à vos délibérations et à votre discussion ici, la plus grande attention. Les mémoires que vous avez préparés et que vous nous avez présentés ce matin constituent un fond excellent. Je puis assurer les deux groupes de délégués que le présent Comité parlementaire aborde sa tâche dans l'esprit que vous aimeriez lui voir. Je vais inviter les membres des deux groupes de délégués, les membres du Comité directeur — j'aimerais inviter tous les membres du Comité, mais nous manquons d'espace — et tous les membres du Cabinet, qui sont d'anciens combattants et qui sont présentement en ville — il n'y en aura que deux — de se réunir à la chambre 497 pour un lunch de rations de fer, aussitôt que nous aurons terminé ici.

Le PRÉSIDENT: Le Comité est d'avis que nous siégeons afin que les délégués du *Canadian Council of Veteran Associations* puissent retourner à Toronto ou à Montréal ce soir. Donc avec votre permission, le Comité se réunira de nouveau à 4 heures ici même. Il y a un autre numéro au programme. Nous avons cru que nous pourrions nous faire photographier devant la tour de la paix, mais on me dit qu'il a commencé à pleuvoir. Alors on prendra la photo dans cette chambre immédiatement. J'espère que tous vont y demeurer jusqu'à ce qu'elle soit prise. Sauf pour cela, la séance est suspendue jusqu'à 4 heures cette après-midi.

La séance est suspendue jusqu'à 4 heures de l'après-midi.

REPRISE DE LA SÉANCE

— La séance est reprise à 4 heures de l'après-midi.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, commençons. Je crois, monsieur Dies, que quel qu'un désire faire une déclaration. Je pense que nous allons l'entendre maintenant.

M. DIES: Je parlais du capitaine Woodcock.

Le PRÉSIDENT: Capitaine Woodcock, veuillez vous avancer.